43 Année - N° 3196. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 3 Janvier 1931

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, - 2e

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 1,25
Réclames (la ligne)..... 1.00
Commerciales (la ligne)..... 1.50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré

LE SISTERON-JOURNAL
A ses Lecteurs et Amis

LES BONS ALPINS

La cause de notre pays a un défenseur sincère et acharné en la personne de M. Paul Louis Saurin, Sénateur d'Oran.

M. Saurin est né à Digne le 27 août 1870 ; après de sérieuses études de Droit il entra dans la magistrature où ses éminentes qualités le firent remarquer par ses chefs qui lui promettaient les plus hautes fonctions dans le Judiciaire. Mais cet homme d'action s'éprit d'un amour profond pour l'Agriculture. Il lui fallait un pays neuf pour donner la mesure de son activité et de ses qualités d'organisateur : il opta pour l'Algérie.

Il estimait que notre belle colonie de l'Afrique du Nord devait être d'un précieux secours pour la Métropole. C'est à cette tâche qu'il s'est dévoué ! Et si la France bénéficie si largement des produits de l'Afrique du Nord c'est en grande partie à l'activité et au dévouement de M. Paul Saurin qu'elle le doit. Le Sénateur d'Oran est en effet un des plus grands propriétaires-viticulteurs de notre possession nord-africaine. Les populations du département d'Oran ont témoigné leur reconnaissance à ce grand animateur en l'élisant Sénateur et Président du Conseil Général. Il est de plus Maire de la ville de Rivoli.

Mais tous les honneurs qui sont si justement venus récompenser M. Paul Saurin ne lui ont pas fait oublier son pays natal. Il professe plus que quiconque la théorie du poète à savoir que

A chaqué ouceau
Soun ni ès béou.

Né Bas-Alpin, il reste Bas-Alpin de cœur. Il a conservé avec un soin religieux dans la ville de Digne la maison paternelle ; il est devenu acquéreur d'une grande villa à l'entrée de la ville et tout le temps qui n'est pas pris par ses fonctions de législateur ou d'administrateur du département ou de la ville de Rivoli il le passe à Digne, au milieu des souvenirs de sa jeunesse.

Cette année il est venu à nouveau passer les fêtes traditionnelles de Noël dans notre chef lieu.

A cette occasion il s'est entretenu longuement avec le citoyen Galici du rétablissement du tribunal de Sisteron. Partisan acharné de ce rétablissement il s'était déjà occupé de cette question avec notre Conseiller Général au cours d'une réunion de la Société Fraternelle des Bas-Alpins à Paris, dont il est l'hôte assidu. Nous avions eu depuis des preuves de son attachement à notre cause.

Il a promis au citoyen Galici l'appui le plus actif en vue du rétablissement du tribunal de Sisteron. Il va se mettre en rapport avec nos amis de Courtois et Honnorat en vue d'activer le vote de la proposition de loi déposée par nos éminents Sénateurs sur ce sujet. De plus il va s'entendre dès la rentrée avec son collègue et ami M. Israël, sénateur de l'Aube qui est lui aussi l'auteur d'une proposition de loi rétablissant les tribunaux supprimés.

L'activité inlassable que deploie le citoyen Galici en faveur de notre region a plu à ce grand réalisateur, cet homme pratique qui ne ménage ni son temps ni sa peine dès qu'il s'agit de nos Alpes ! Notre cause a, en la personne de M. Paul Saurin, un fervent adepte ; il appuiera de toute son autorité qui est grande dans la Haute Assemblée nos légitimes revendications,

Nous pouvons compter sur lui. Avec de pareils concours notre cause si juste ne peut que triompher : nous aurons notre Tribunal !

X...

LE MATHISME *La 6 chevaux P Y MATHIS qui étonna l'Amérique, est exposée et peut être essayée chez le Concessionnaire régional Francis* JOURDAN, *avenue de la Gare,* GARAGE MODERNE.

Service Postal

L'attention du citoyen Galici, Conseiller général de Sisteron avait été appelée sur le retard apporté aux correspondances destinées à l'agglomération de Servoules ainsi qu'aux campagnes environnantes par suite du départ du facteur qui les dessert avant l'arrivée du train de Marseille De ce fait les correspondances venant de cette direction sejournaient au bureau de Sisteron et n'étaient acheminées que le lendemain, ce qui occasionnait un réel préjudice aux populations intéressées.

Le citoyen Galici s'est fait l'interprète de ces doléances auprès de la Direction départementale des Postes, comme suite à ces démarches il vient de recevoir la lettre suivante :

Digne le 29 Décembre 1930.

Monsieur le Conseiller général,

Vous avez bien voulu attirer mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à desservir le courrier postal le jour même de son arrivée dans l'agglomération de Servoules et les campagnes environnantes.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que je mets cette question à l'étude et dès qu'elle sera terminée je vous en ferai connaitre les résultats.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller général, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur, PAUCHON.

Nous avons la conviction que M. Pauchon, le distingué et actil Directeur départemental saura trouver une solution favorable à nos campagnes. Nous le remercions par avance de tout cœur ainsi que le citoyen Galici pour le zèle qu'ils apportent à l'étude des questions intéressant nos populations.

LE MATHISME *La P Y 6 chevaux MATHIS est la petite voiture. qui a eu le plus gros succès au Salon d'Octobre. en présentant son modèle 1931, livrable de suite*

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Œuvre des Pupilles de l'Ecole publique des Basses-Alpes — *Tombola-souscription* : 1e liste des lots et dons recueillis par M Rouvier Directeur de l'Ecole de garçons : MM. Brémond, sericiculteur, un objet d'art (chien de chasse) ; Clergue, hôtel des Acacias, un buste artistique ; Saury, Caisse d'Epargne une ménagère métal. argenté et cristal ; Pascal, tailleur, deux coupons de drap pour deux paires de pantalons ; Ripert, chapelier, un casquette un béret ; Rebattu négociant une serviette écolier une trousse écolier, une boîte « Mon savon » ; Audibert boucher, un lot charcuterie ; Lieutier, Conseiller municipal, 50 fr. ; Marin, Inspecteur Eaux et Forêts, 25 fr. Bissirier, Garde général, 5 fr. ; André, Conseiller municipal, 5 f. ; Mesdames Michel, la Beaume 10 f ; Lieutier, la Beaume, 2 f. 50.

Le Comité adresse ses remerciements aux généreux donateurs et invite les personnes charitables qui s'intéressent au sort des écoliers nécessiteux des Basses-Alpes à souscrire par leurs lots ou par leurs dons à la tombola organisée. La vente des billets commencera dès que les lots seront recueillis et classés.

Ciné-Scout. — Dimanche et Jeudi, un film de toute beauté. La célèbre Raquel Meller dans **Violettes Impériales, Oh ! la Belle Voiture,** comique.

La semaine prochaine : **Rin-tin-tin en Detresse** avec le fameux chien Rin-tin-tin qui va devenir célèbre et populaire au Ciné-Scout.

Cercle de la Fraternité. — Dimanche 4 janvier 1931 à 5 heures du soir, Réunion Générale.

La commission invite les sociétaires a venir le plus nombreux possible car de cette réunion dépendra la vie du Cercle. — *La Commission*

Impôt sur les automobiles. — La perception de cet impôt aura lieu à la mairie le lundi 5 Janvier 1931 aux heures habituelles. Les redevables ont intérêt à payer sans retard.

Chiffres d'affaires et taxes d'abatage. — La perception de ces impôts aura lieu à la mairie les mardi 6, mercredi 7 et Jeudi 8 Janvier.

Tous les redevables sans exception doivent se présenter.

Il est rappelé que les demandes pour les forfaits ne sont acceptées que dans le courant du mois de Janvier

Impôt sur les automobiles. — Avis très important. — Le contrôle à la circulation du paiement de l'impôt sur les automobiles étant rétabli à compter du 1e Janvier 1931, il est rappelé aux propriétaires d'automobiles qu'il est de leur intérêt d'acquitter en temps voulu l'impôt qui est exigible par trimestre et d'avance.

Il leur sera délivré, au moment du paiement une quittance comportant une vignette qu'ils devront coller sur le permis de circulation. Dorénavant la représentation d'un permis de circulation non revêtu de la vignette exposera les contribuables à un procès-verbal.

Pour tous renseignements complémentaires le Receveur se tiendra à la disposition des contribuables tous les samedis.

Dans l'Armée. — Nous apprenons avec plaisir que notre distingué compatriote le capitaine-aviateur Jean Buès, du 35e régiment d'aviation à Lyon, décoré de la Légion d'Honneur et de la Croix de guerre, vient d'être promu au grade de commandant au 22e régiment, à Chartres.

Nos félicitations au nouveau promu.

Casino-Théâtre. — C'est avec plaisir que nous annonçons pour mercredi prochain, 7 Janvier, la venue sur la scène du Casino de la tournée Emile Laurent avantageusement connue à Sisteron qui nous donnera

Virgile et son Sidi

grand spectacle en 4 tableaux. Louez vos places.

Enquête. — Une enquête relative à l'aliénation par la Commission administrative de l'hôpital-Hospice d'un titre de rente 3 o/o français de 8.548 fr. de rente, sur le produit de laquelle sera prélevée la somme nécessaire au paiement des frais d'aménagement de l'ancien tribunal en Hôtel des Postes est ouverte du 29 décembre courant au 5 Janvier 1931.

Le dossier est déposé au secrétariat de la mairie à la disposition des intéressés.

Recensement des véhicules automobiles. — Les propriétaires de véhicules automobiles de toutes catégories sont tenus d'en faire la déclaration de possession du 1E au 15 Janvier inclus. Cette déclaration est obligatoire pour tout véhicule, sauf pour ceux dont les propriétaires sont en possession d'un certificat d'inaptitude.

Le défaut de déclaration est passible d'une amende de 75 à 300 francs.

Des feuilles de déclaration sont à la disposition des propriétaires au secrétariat de la mairie.

Arbre de Noël de l'Ecole Maternelle. — Suite de la souscription.

MM. Rolland, P L.M. 5 fr ; Turcan Georges 10 f ; Blanc, harmacien, 5 f ; Colomb, Galeries Sisteronnaises, 7 f ; Mme Vve André, confections, 10 f ; Mme la Directrice, E P S. 50 f. ; Mme Porcher, prof 5 fr ; Anonyme, 5 f. ; Anonyme 5 f. ; Mlles Cladel prof 5 f. Baude, prof. 10 f. ; Graudin, 10 f. ; Clergue, prof. 10 f. ; Fine, coiffeur, 5 f. ; Noyel, 1 f. 50 ; Daumas Fréd 5 f. Baume 2e lot 8 moulins à vent, Richaud boucherie, 10 f. ; Mmes Lieutier, libraire, un pingouin ; Entressangle, institutrice, 10 f. ; Scala, 2 timbales, 2 coquetiers, 2 ronds de serviette.

Lundi 21 décembre, après-midi, dans la salle de récréation de l'Ecole maternelle, avait lieu la fête de l'arbre de Noël. Les enfants s'extasièrent devant les guirlandes multicolores et les fleurs qui décoraient la salle. L'arbre surtout, etincelant et brillamment illuminé, fit l'admiration des tout petits et de leurs mamans.

Après les chants *Petit Noël, l'Ecole est en fête*, et quelques danses l'arbre fut dépouillé de ses magnifiques jouets et les enfants ravis s'assirent autour des tables où un fin goûter était servi.

Les maitresses renouvellent leurs plus vifs remerciements aux nombreux et généreux donateurs qui ont permis de réaliser cette petite fête.

© VILLE DE SISTERON

CINÉMA - CASINO

Programme sensationnel

Samedi en soirée, Dimanche, matinée et soirée

Eclair-Journal, *Actualités Mondiales*

Semaine de grand gala avec

L'Aventurier de Biarritz

beau drame moderne d'une haute tenue, bénéficie d'une interprétation de la plus grande valeur dirigée de main de maitre par la divine *Magda-Sonia.*

Un comique en deux partie

Orchestre symphonique

La semaine prochaine ; **Résurrection,** d'aprés l'œuvre de L. Tolstoï, interprêté magistralement par *Rod La Roque* et *Dolorés del Rio.*

VARIÉTÉS-CINÉMA

Ce soir et demain en matinée et soirée

— *Un programme de 1er ordre* —

La grande vedette américaine Esther Ralston dans

La Chanson du Bonheur

film passionnant, nous initiant aux dessous des coulisses du Music-Hall.

Une Etoile qui ne file pas, comique.

Actualités - Salle Chauffée

La semaine prochaine : Richard Dix dans **Volonté**

Pour les Rois

à partir du 6 Janvier

GATEAUX

soignés et recommandés

CONFISERIE BROUCHON

Téléphone 57

Ne passez pas les fêtes sans gouter les délicieux

GATEAUX DES ROIS

POGNES DE ROMANS

En vente : Boulangerie **GARCIN,** 38, Rue Droite, Sisteron

Etude de Me Henri PAUCHON

Notaire à CLARET (Basses-Alpes)

Adjudication Volontaire

Le **Dimanche vingt-cinq Janvier** mil-neuf cent-trente-un, à **14 heures.** dans la salle de la Mairie de **CLARET,** il sera procédé par le ministère de Me **PAUCHON,** notaire à Claret, à l'adjudication volontaire des immeubles ci après désignés et appartenant aux hoirs **Auguste CHABRIER,** de Rousset-Curbans.

DESIGNATION

UN

GRAND DOMAINE

appelé « La Gineste » sis sur le terroir de la commune de Claret, composé de **Maison de ferme** *comprenant grange, écurie, loges à cochons, remise, cour, jardin, prés, terres labourables et arrosables, bois taillis, genets, hermes et landes, complanté en noyers et amandiers ; d'une contenance totale de 64 hectares environ.*

Ce domaine sera exposé aux enchères sur la mise à prix de. . . . . **25.000 frs.**

Pour tous renseignements et pour traiter avant la vente, s'adresser à Me **Pauchon,** notaire à Claret, dépositaire du cahier des charges.

H. PAUCHON.

Etude de Me Jean ESMIEU

notaire à Sisteron

VENTE VOLONTAIRE

au plus offrant et dernier enchérisseur

Le DIMANCHE dix-huit Janvier mil-neuf cent-trente-un **à 14 heures en l'étude et par le ministère de Me ESMIEU, notaire à Sisteron**

EN UN SEUL LOT

d'un

DOMAINE RURAL

sis en majeure partie sur le territoire de la commune d'**ENTREPIERRES** et pour le surplus sur celle de **VILHOSC,** connu sous le nom de **campagne de la Colette,** comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation et diverses parcelles en nature de labour, prés, bois taillis et vague d'une contenance approximative de vingt hectares.

Entrée en jouissance au 31 Mars 1931.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges les enchères seront reçues sur la mise à prix de **Trente mille francs, ci.** . **30.000 fr.**

Pour visiter et pour tous renseignements s'adresser au propriétaire Monsieur Louis ESCLANGON, à la Colette, **Entrepierres,** ou au notaire.

Possibilité de traiter à l'amiable

J. ESMIEU.

Etude de Me Guillaume BUES,

Notaire à SISTERON (B-A)

Vente de Fonds de Commerce

PREMIERE INSERTION

Suivant acte reçu par Me **Bués,** notaire à Sisteron, le trente-et-un Décembre mil-neuf-cent-trente, enregistré audit lieu le deux Janvier mil-neuf-cent-trente-et-un, folio 27, case 181, Monsieur Albert-Reymond-Florentin **Pascal,** contrôleur-adjoint du service électrique à la Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. et Madame Marie-Louise-Léonie **Vincent,** son épouse, limonadière, demeurant ensemble à SISTERON, ont **vendu** à Monsieur Léon-César **Latil,** propriétaire demeurant à Sisteron, le fonds de commerce de Café, connu sous le nom de

CAFÉ NATIONAL

situé à Sisteron, Rue de Provence, leur appartenant.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront valablement reçues à Sisteron, en l'étude de Me **Bués,** notaire, où domicile a été élu, dans les dix jours de la deuxième insertion du présent avis.

BUES, notaire

Assurance contre la Maladie

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assurent, en quelque sorte, contre la maladie en faisant usage de la poudre Louis Legras, qui a obtenu la haute recompense à l'Exposition Uuiverselle de 1900. Ce merveilleux médicament qui prévient toute aggravation, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressiment.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressée à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, à Paris.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES

Chemin Vicinal Ordinaire No 6 du Chemin de G. C. No 1a à GIÈRES

COMMUNE DE TURRIERS

Purge d'Hypothèques

--- AVIS ---

Par acte administratif reçu le 10 Juillet 1930 par M. le Maire de Turriers à cet effet délégué, enregistré, le propriétaire dénommé dans le tableau ci-après, a cédé à la commune pour la construction entre le chemin de G. C. No 1a et Gières sur le chemin Vicinal ordinaire N° 6 les parcelles de terrain dont la désignation suit et dont la vente a été stipulée aux conditions suivantes :

N° d'ord.	NOM et PRENOMS des propriétaires	Domicile	Désign. cadastrales			NATURE des terrains	Contenance		Prix Stipulé		Imdemnités Spéciales		TOTAL par propriét.
			section	numéro	lieux dits		par parcelle	par propriét.	par m2	par propriét.	Causes d'augmenta	Montant de l'augmentation	
	TOUCHE Félicien François	Turriers	B	994	Terre de Magnan	labour		3 m2	1 f.	3.00			
				996	Clos de Gières	—		107	1 «	107.00			
				997	—	—		267	1 «	267.00			
				998	—	—		89	1 «	89.00			
				999	—	taillis		469	1 «	469.00			
				1 019	—	—		254	1 «	254.00			
				1.192	Giéres	Ruines de Bâtiment		40	«	«			
				1.235	Pré de Thécy	pré		27	1 «	27.00			
				1.237	Pré devant maison	jardin		294	3 «	882.00			
										2098 f.			2098 f. 00

Cette publication est faite en conformité des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, afin que les intéressés puissent, dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales. A défaut d'inscription dans ce délai, les immeubles cédés à la commune seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient sans préjudice des droits de femmes, mineurs et interdits sur le montant de l'indemnité revenant au vendeur.

Fait à Digne, le 23 Décembre 1930.

© VILLE DE SISTERON

Le Préfet des Basses-Alpes, A. JOUVE.

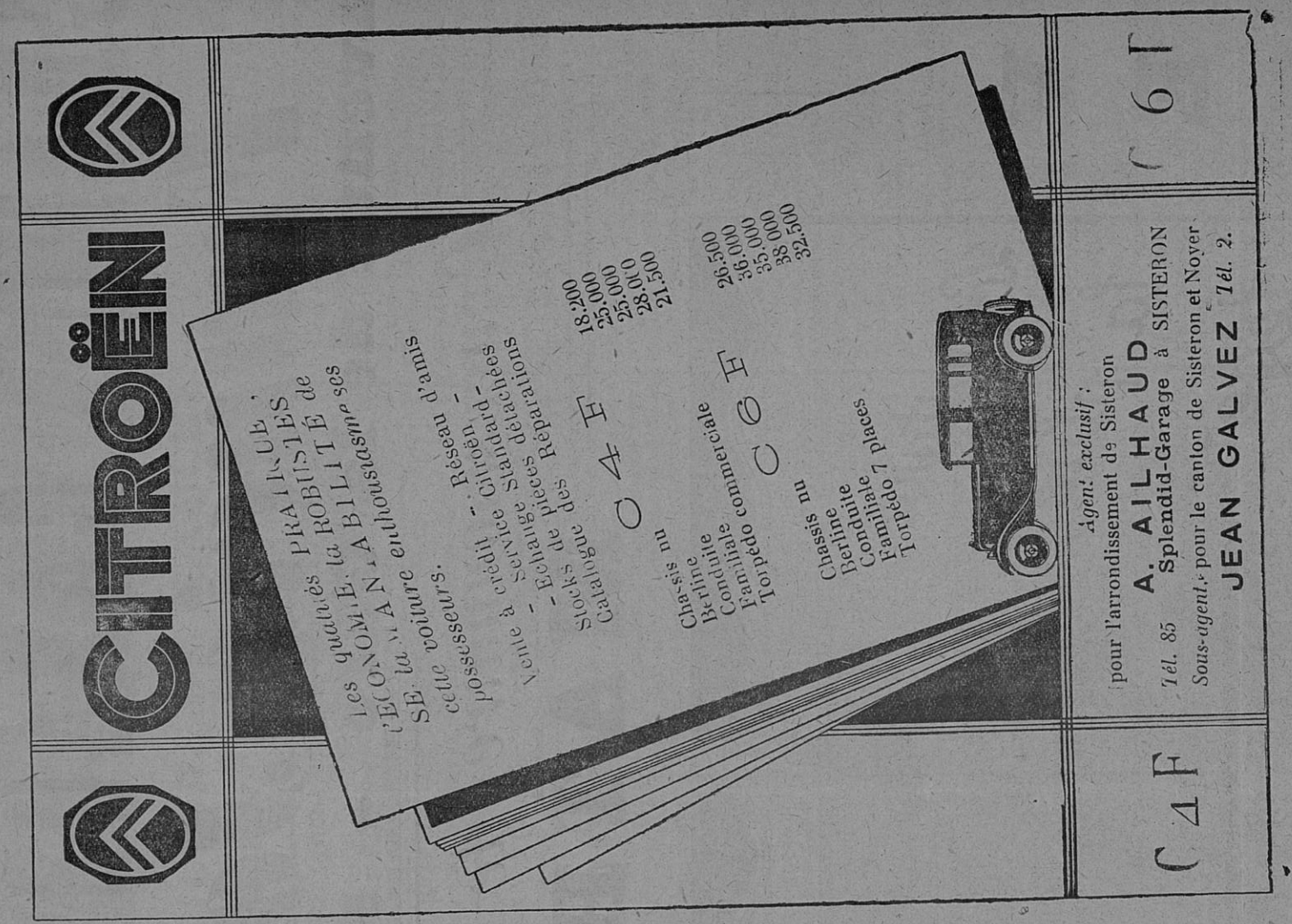

5.000 PHONOS GRATIS

G — — R G — S
A — — I L — E
N — — O L — S
A — — R — D

à distribuer aux lecteurs de ce journal qui trouveront la solution exacte de ce concours et se conformeront à nos conditions. Remplacez les tirets par des lettres, de façon à obtenir 4 prenoms, et en prenant la 3me lettre de chaque prenom, vous obtiendrez le nom d'un Maréchal. Lequel ? Adressez directement votre réponse à ARYA, 22, rue des Quatre-Frères-Peignot, Paris (15e). Joindre une enveloppe timbrée à 0 fr. 50 portant votre adresse.

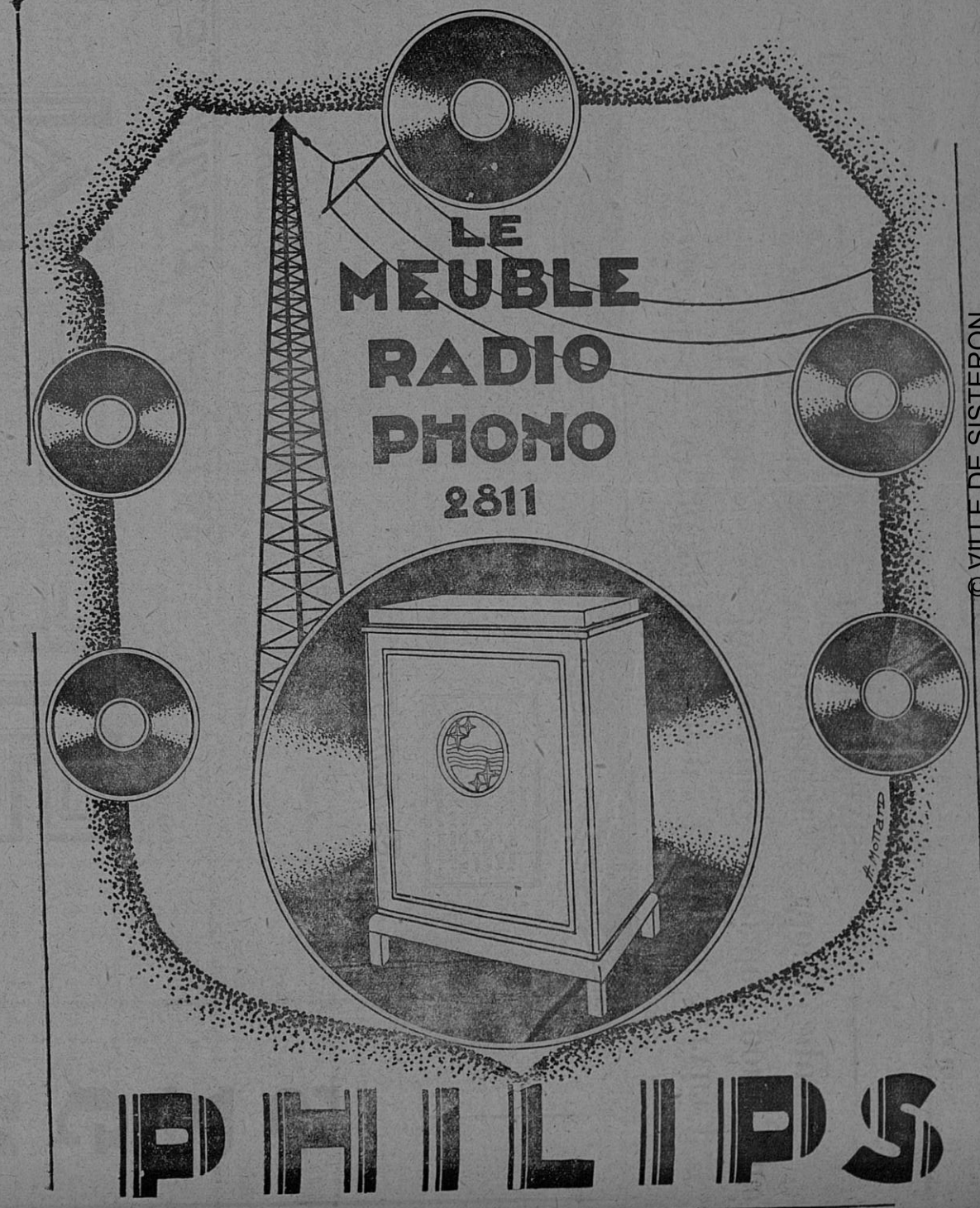

Royal-Provence

Le plus Grand des Grands Vins Méthode Champenoise

Le *ROYAL-PROVENCE* titre 12 degrés, il est le plus alcoolique des Grands vins véritable Méthode Champenoise.

Il est obtenu *exclusivement* avec des *raisins blancs* de la Société des Grands Vins de Provence.

La Société des Grands Vins de Provence possède le plus grand vignoble de *raisins blancs* de Cépages choisis, convenant le mieux à une Champagnisation de *tout premier choix*.

Le *ROYAL-PROVENCE* sollicite la comparaison avec les plus grandes marques connues, vendues à des prix plusieurs fois plus élevés.

Demandez ses diverses Cartes

Comparez donc ; vous jugerez et vous serez fixé

Vente en gros : chez nos Concessionnaires Régionaux.

Vente au détail : dans les principaux magasins de vins fins, liqueurs alimentation.

Agence Générale du Sud-Est :
Albert AUBER, agent général, concessionnaire
à Pélissanne (B.-du-Rh.).

BANQUE DES ALPES

Société anonyme au capital de 5 millons
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)
Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon (Ste-Catherine) Veynes. Seyne-les-Alpes

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIÈRE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Encaissements d'effets de Commerce
Location de Coffres-forts

© VILLE DE SISTERON

GRAND GARAGE MODERNE

Francis Jourdan

Avenue de la Gare - SISTERON

Concessionnaire de la S. A.

MATHIS

VENTES

ECHANGES

Exposition des nouveaux modèles — Outillage moderne — Técalemit Service
Toutes fournitures — Pneus -- Stock Michelin -- Réparations générales pour Auto
Pièces de rechange des grandes marques -- Accumulateurs -- Monoplaque
Entretien -- Prix forfaitaire -- Location Taxis

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON